

« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN NOVEMBRE 2025



SOURCES :

Les principales sources d'informations proviennent des publications de la Ligue ITEKA, SOS-Torture et ACAT-Burundi

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	3
0. INTRODUCTION.....	4
I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE.....	4
I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURS	4
I.2. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES.....	5
II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, AUX FILLES ET AUX ENFANTS.....	6
II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES : CAS DE FÉMINICIDES	6
II.2. DES FEMMES BATTUES	8
II.3. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS : CAS D'INFANTICIDES.....	8
II.4. DES ENFANTS BLESSÉES	11
III. CONCLUSION	12

ACRONYMES

CDS : Centre de santé

ECOFO : École fondamentale

OPJ : Officier de police judiciaire

MEFAPS

0. INTRODUCTION

Le bulletin « *Femme abusée, nation déchirée* » du mois de novembre 2025 recense **25 cas de violations des droits humains** touchant principalement les femmes, les filles et les enfants. Parmi les incidents documentés figurent **3 cas de violences sexuelles** commises sur des mineurs, **1 cas de violence sexuelle** sur une fille majeure, **8 féminicides**, **2 femmes battues**, **9 cas d'infanticide**, ainsi que **2 enfants blessés**.

Ces données mettent en évidence une situation alarmante marquée par des violences répétées, souvent commises dans un climat d'impunité ou de protection insuffisante des victimes. Elles rappellent la nécessité urgente de renforcer les mécanismes de prévention, d'assurer une prise en charge digne des victimes et de promouvoir un véritable accès à la justice.

Ce bulletin vise ainsi à documenter les faits observés, à contribuer à la sensibilisation des institutions et du public, et à encourager des actions coordonnées pour lutter efficacement contre les violences basées sur le genre.

I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURS

Un garçon victime de viol en commune Kiganda, province de Gitega

Le 27 octobre 2025, un garçon de 15 ans a été violé vers 19 heures sur la colline Nyarunazi, zone Rutegama.

Selon les informations recueillies, il aurait été attiré par un homme adulte avant d'être agressé sexuellement alors qu'il se trouvait en état d'ivresse.

Le suspect a été arrêté par la police et placé en détention au cachot de Muramvya, tandis que l'enquête se poursuit.

Une fille victime de viol en commune Karusi, province de Gitega

Le 21 novembre 2025, K.N., une jeune fille de 14 ans travaillant comme domestique, a été enceinte par un homme de sa commune. La situation a été portée à l'attention des autorités locales après un désaccord entre l'homme et sa famille.

Renvoyée, la jeune fille a refusé de retourner chez elle, sur une colline d'une autre zone de la même commune, et a préféré signaler le cas au chef de colline, qui a entendu les deux parties et confirmé les faits.

L'homme a reconnu la grossesse et a remis une note à la jeune fille. La famille a ensuite pris la jeune fille pour des soins médicaux, tandis que l'auteur présumé reste en liberté.

Une fille victime de viol en commune Cibitoke, province de Bujumbura

Le 22 novembre 2025, un enseignant du Lycée Technique Communal de Cibitoke a été surpris dans un hôtel en train de commettre un viol sur une élève de dernière année qu'il encadrait.

La famille de l'élève a immédiatement assuré sa prise en charge médicale et a dénoncé, avec plusieurs défenseurs des droits humains, la persistance de cas de harcèlement impliquant certains enseignants. Ils demandent des mesures fermes pour prévenir de nouveaux abus.

L'administrateur communal a demandé l'ouverture d'une enquête complète afin d'établir les responsabilités et de garantir que les sanctions prévues par la loi soient appliquées.

I.2. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

Une fille victime de viol en commune Bugendana, province de Gitega

Le 21 novembre 2025, dans le village Bugendana, N.V., une jeune femme de 23 ans, a été violée à son domicile par un homme qui aurait profité de son absence de supervision pour l'isoler dans la maison.

Alertés par ses appels, des voisins sont intervenus et l'ont accompagnée au CDS Bugendana. Sur place, elle n'a toutefois pas reçu l'accueil ni les soins appropriés, l'attitude du personnel ayant été jugée discriminatoire et déplacée.

Le lendemain matin, le suspect a été arrêté et placé en détention au cachot communal de Bugendana, en attendant son interrogatoire par la police judiciaire.

II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, AUX FILLES ET AUX ENFANTS

II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES : CAS DE FÉMINICIDES

Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Mukaza, province de Bujumbura

Le 22 octobre 2025, le corps d'une jeune fille d'une vingtaine d'années a été découvert dans un ravin reliant les quartiers Kiriri et Sororezo, sur la colline Mugoboka, zone Nyakabiga.

D'après les témoins et les habitants, la victime aurait été tuée ailleurs avant d'être jetée dans le ravin situé à environ 800 mètres du palais, et aurait également subi un viol, son corps ayant été retrouvé nu et portant de nombreuses blessures.

La jeune fille, qui n'a pas été identifiée, a été enterrée immédiatement par l'administration dans le cimetière de Sororezo. Cette décision suscite l'indignation de la population, qui réclame l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'identifier les auteurs de ce crime et de les traduire devant la justice.

Deux corps sans vie de femmes retrouvés en commune et province de Gitega

Le samedi 25 octobre 2025, le corps sans vie de Jeanine Niyonzima, âgée de 42 ans, a été découvert à son domicile du quartier Magarama.

Selon le chef de quartier, Félix Nzibarega, les circonstances de cette mort ne sont pas encore connues, mais une enquête a été ouverte pour établir les faits.

La population estime qu'il s'agit d'un assassinat et réclame des enquêtes approfondies. Elle évoque également le meurtre récent d'une autre femme, Nadine Irakoze, âgée de 24 ans, survenu le 23 octobre à Gitega.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Rumonge, province de Burunga

Le 31 octobre 2025, le corps sans vie d'une femme a été retrouvé sur la colline de Kanyenkoko, zone Rumonge.

Selon les informations recueillies, la défunte était connue pour son état d'ivresse fréquent et la prostitution. Il est présumé qu'elle aurait chuté dans un caniveau en tentant de le traverser alors qu'elle rentrait chez elle dans la soirée.

Le corps a été transféré à la morgue de l'hôpital de Bururi.

Un corps sans vie d'une femme retrouvée en commune Mugere, province de Bujumbura

Le 2 novembre 2025, le corps d'une femme de 48 ans, Appolonie Ndayisaba, a été retrouvé sur les rives du lac Tanganyika, dans le quartier Gisyo, zone Kanyosha.

Elle avait disparu depuis le 31 octobre, après être sortie pour une promenade chez ses proches, et des recherches avaient été menées sans succès.

Le corps présentait des blessures suggérant une mort violente, et les auteurs de l'acte n'ont pas encore été identifiés.

Les corps d'une femme et de son bébé retrouvés en commune Rumonge, province de Burunga

Le 4 novembre 2025, sur la colline Muzi, zone Maramvya, une femme portée disparue depuis le 1er novembre a été retrouvée morte dans un boisement, tandis que le corps de son bébé a été découvert au domicile familial.

La police a ouvert une enquête pour identifier les responsables et comprendre les circonstances de ces décès. Plusieurs personnes ont été interpellées dans le cadre des investigations et placées en garde à vue.

Ces suspects ont d'abord été détenus au cachot de Burambi, puis transférés le 18 novembre au commissariat provincial de Rumonge, où les enquêtes se poursuivent.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Gishubi, province de Gitega

Le 7 novembre 2025, une femme nommée Donavine Nibizi, portée disparue depuis deux jours, a été retrouvée morte dans la rivière Mucunda, en zone Buraza. Elle était veuve et mère de quatre enfants.

Les autorités locales ont rapidement conclu à un suicide, mais plusieurs témoins contestent cette version, soulignant que la victime était attachée, ce qui rend cette hypothèse peu crédible selon eux.

Face à ces incohérences et au contexte d'un conflit foncier dans lequel la défunte était impliquée, les habitants demandent l'ouverture d'une enquête sérieuse et indépendante afin de clarifier les circonstances du décès et d'identifier d'éventuels responsables.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province de Gitega

Le 14 novembre, sur la colline Macu, le corps d'une femme de 45 ans vivant seule, Générose Gakecuru, a été retrouvé dans une plantation d'eucalyptus.

Selon les informations recueillies, la victime faisait depuis longtemps l'objet d'accusations de sorcellerie au sein de la communauté. Aucune personne n'a été interpellée à ce stade.

L'OPJ présent sur les lieux a ordonné un enterrement immédiat, sans qu'une enquête approfondie ne soit engagée.

II.2. DES FEMMES BATTUES

Deux femmes battues en commune Karusi, province de Gitega

Le 7 novembre 2025, en soirée, un enseignant de la zone Buhiga, Télesphore Nimubona, s'en est pris à son épouse alors qu'il était en état d'ivresse, l'accusant d'avoir pris de l'argent qu'il croyait avoir perdu.

Des voisins affirment qu'il avait lui-même caché une partie de cette somme et oublié où elle se trouvait, ce qui aurait déclenché la dispute. La belle-mère, âgée et vivant dans le foyer depuis plusieurs années, a également été visée.

Alerté, le chef de colline est intervenu avec des jeunes du voisinage et l'homme a été conduit au poste de police de Buhiga. Il a passé une nuit en détention avant d'être libéré après paiement d'une amende.

II.3. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS : CAS D'INFANTICIDES

Deux nouveau-nés tués en commune Kayanza, province de Butanyerera

Le 26 octobre 2025, une jeune femme de la colline Munege, en zone Kabarore, a accouché de jumeaux avant de leur ôter la vie et de les abandonner dans une latrine.

L'affaire a été signalée aux autorités quelques jours plus tard par des membres de sa famille, ce qui a permis son arrestation et l'ouverture d'une enquête judiciaire.

Les agents de la Croix-Rouge ont récupéré les corps des nouveau-nés afin qu'ils puissent être enterrés dans des conditions dignes.

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Cankuzo, province de Buhumuza

Dans la matinée du 30 octobre, le corps d'un nouveau-né a été découvert à proximité du tribunal de résidence de la zone Cankuzo.

Selon les informations recueillies, le corps aurait été en partie dévoré par un chien errant, seule la tête ayant été retrouvée. Il semblerait que l'enfant n'ait vécu qu'un jour, ce qui laisse penser qu'il a été abandonné par sa mère peu après sa naissance. Il aurait ensuite été retrouvé par le chien dans les broussailles du Quartier Commercial, comme en témoignent les traces de sang observées sur les lieux.

La police et l'administration locale ont annoncé l'ouverture d'une enquête et la préparation des funérailles de ce nourrisson.

Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Rumonge, province de Burunga

Le 4 novembre 2025, le corps sans vie d'Axel Béni Irangabiye, âgé d'un an et deux mois, a été retrouvé dans la maison familiale située sur la colline Muzi, zone Maramvya.

L'enfant, porté disparu avec sa mère depuis le 1er novembre, a été découvert après l'intervention des autorités locales.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce décès.

Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Cibitoke, province de Bujumbura

Le 5 novembre 2025, un garçon d'environ 12 ans a été retrouvé sans vie dans une petite savane près de la rivière Nyamagana, en zone Cibitoke. Il se trouvait aux côtés d'un homme plus âgé, également décédé.

Des habitants de la zone, alertés par une présence inhabituelle autour du lieu, ont découvert les deux corps. L'enfant n'avait pas encore été identifié au moment des faits, et les circonstances exactes restent à éclaircir.

Les dépouilles ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Cibitoke. Les autorités locales indiquent qu'une enquête est en cours afin de comprendre ce qui est arrivé.

Un nouveau-né tué en commune Kayanza, province de Butanyerera

Le 5 novembre 2025, une jeune femme de la zone Murima a donné naissance à un enfant avant de mettre fin à ses jours et de l'abandonner dans une latrine.

Les autorités locales ont été informées et ont immédiatement ouvert une enquête pour établir les circonstances exactes du drame.

Face à la répétition de ce type de situations, l'administrateur communal de Kayanza appelle les responsables locaux et les familles à suivre de près les jeunes filles vulnérables, notamment celles confrontées à des grossesses non accompagnées.

Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Nyanza, province de Burunga

Le 13 novembre 2025, un élève de quatrième année de l'ECOFO Rusesa a été retrouvé sans vie à son domicile sur la colline Buheka.

Selon un membre de la famille, l'incident serait survenu après un conflit entre l'enfant et sa petite sœur, en l'absence des parents.

À l'arrivée de la mère, une situation de détresse a nécessité l'intervention urgente des voisins et des autorités, qui sont parvenus à la protéger et à stabiliser la situation.

Un nouveau-né tué en commune Matana, province de Burunga

Depuis le 18 novembre 2025, une jeune femme de 21 ans, originaire de la commune de Matana, est détenue au commissariat de Songa, soupçonnée d'avoir causé la mort de son nouveau-né.

Selon les informations recueillies dans sa communauté, l'incident serait survenu peu après l'accouchement, dans la soirée du 17 novembre. Les autorités locales ont été alertées dès le lendemain matin.

L'agent de police judiciaire indique que la jeune femme reconnaît les faits. Le corps du bébé a été inhumé le même jour, et la suspecte a été transférée à la police pour la suite de la procédure.

II.4. DES ENFANTS BLESSÉS

Une fillette blessée en commune Ntakangwa, province de Bujumbura

Le 5 novembre 2025, dans le quartier Kavumu de la zone Kamenge, une fillette de 9 ans a été blessée par sa mère d'accueil à la suite d'une accusation de vol de nourriture.

Malgré la gravité des faits, l'officier de police chargé du dossier n'a pas procédé à l'incarcération de l'auteure, invoquant son statut de mère allaitante.

Des voisins contestent cette décision et soupçonnent une tentative d'étouffer l'affaire.

Un enfant blessé en commune Ruyigi, province de Buhumuza

Le 10 novembre 2025, sur la colline Gasanda, un garçon de 10 ans a été agressé alors qu'il ramassait des herbes pour le bétail de son employeur.

L'enfant, qui avait quitté l'école, a été pris à partie par des élèves de l'ECOFO Karuyigi dans le champ de l'établissement.

Blessé au bras, il a été transporté à l'hôpital de Ruyigi pour y recevoir les soins nécessaires.

III. CONCLUSION

Les cas recensés au cours du mois de novembre 2025 confirment la persistance de graves atteintes aux droits des femmes, des filles et des enfants. Malgré certaines interventions locales, plusieurs dossiers mettent en lumière des réponses institutionnelles insuffisantes, un manque de suivi ou l'absence d'enquêtes rigoureuses.

Cette situation démontre l'importance de renforcer les dispositifs de protection, d'améliorer la prise en charge médicale et psychosociale des victimes et de garantir que les auteurs présumés soient identifiés et poursuivis conformément à la loi.

Ce bulletin réaffirme la nécessité d'un engagement renforcé de l'État, des acteurs communautaires et de la société civile pour construire un environnement sûr, respectueux des droits humains et protecteur pour toutes et tous.